



EXTRAIT

LUXEMBOURG INVESTMENT FUND en dissolution et liquidation judiciaire

Numéro d'immatriculation : B 88859

Date d'immatriculation/d'inscription : 11/09/2002

Dénomination(s) ou raison(s) sociale(s) :

LUXEMBOURG INVESTMENT FUND

Forme juridique : Société d'investissement à capital variable

Siège social :

33A, Avenue J.F. Kennedy
L - 1855 Luxembourg

Indication de l'objet social : L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose en valeurs mobilières de même qu'en autres valeurs autorisées par la loi dans le cadre de la politique et des restrictions d'investissements déterminées par le conseil d'administration conformément à l'article 17 ci-après, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs investis dans les différents Sous-fonds. ... (*)

Capital social / fonds social :

Variable

Date de constitution : 26/08/2002

Durée :

Illimitée

Observation(s) :

dissolution et liquidation judiciaire :

prononcé de la dissolution et de la liquidation judiciaire :

Jugement numéro : L-6089/09 du : 30/04/2009 prononcé par : Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg

Liquidateur(s) :

Nom : Me RUKAVINA Prénom(s) : Alain

Nom : Monsieur LAPLUME Prénom(s) : Paul

(*) Extrait de l'inscription : Pour le détail prière de se reporter au dossier.

Pour extrait conforme (¹)

Luxembourg, le 17/09/2009

Le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés (²)

^¹ En application de l'article 21 paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002, le présent extrait reprend au moins la situation à jour des données communiquées au registre de commerce et des sociétés jusqu'à trois jours avant la date d'émission dudit extrait. Si une modification a été notifiée au registre de commerce et des sociétés entre temps, il se peut qu'elle n'ait pas été prise en compte lors de l'émission de l'extrait.

^² Le présent extrait est établi et signé électroniquement.

Le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés ne garantit l'authenticité de l'origine et l'intégrité des informations contenues sur le présent extrait par rapport aux informations inscrites au registre de commerce et des sociétés que si le présent extrait comporte une signature électronique émise par le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés.